

# LÉVIS INFOS



La fête de l'école samedi 27 juin

## Feu d'artifice à Lévis Saint Nom le 13 juillet



### Le Comité des fêtes de Lévis Saint Nom organise le lundi 13 juillet la traditionnelle Fête Nationale.

Rendez-vous dès 20h00 autour d'un buffet campagnard sur le parvis de la salle polyvalente (participation 5€)

22h20 : Retraite aux flambeaux et sérénade de l'Harmonie municipale

23h00 : Feu d'artifice sur le site d'Yvette

23h30 : Soirée dansante

## Rentrée gourmande à Lévis !

Le samedi 19 septembre, le collectif des associations lévisiennes vous invite à participer à « la fête de la gourmandise », un événement à consommer sans modération en famille et entre amis



De 9H30 à 23H30 fruits, légumes et autres victuailles, mis en scène à travers une

quinzaine d'activités originales, rivaliseront d'imagination pour séduire vos yeux et vos papilles.

Marché du terroir, exposition artisanale, ateliers créatifs, culinaires, mini-conférences, animations ludiques pour petits et grands, tombola, concours, dégustations, repas festifs, mat de cognac, dance country et cinéma en plein air ...seront de la fête.

Aux portes de l'automne, faites provision de couleurs et de saveurs et venez déguster une recette inédite de sucré/salé et de bonne humeur

Réservez dès maintenant votre journée.

Menu complet et fiches de pré-inscriptions prochainement disponibles sur le site internet de la mairie et auprès des associations participantes.



Mesdames, Messieurs,

Avec l'été et l'approche des grandes vacances, vous trouverez un Lévis Info placé sous le signe de la bonne humeur et du développement durable, Notez que notre journal local est désormais édité sur du papier recyclé.

Développement durable d'abord puisque le jury du concours des Villes et Villages Fleuris organisé par le Conseil Général et auquel participe notre commune a pu apprécier encore cette année la qualité de l'entretien, de la mise en valeur et du fleurissement de nos espaces publics, et a été très sensible aux efforts réalisés pour limiter l'usage des produits phytosanitaires, la plantation de vivaces ainsi que la pose d'un récupérateur d'eau à la salle de Girouard pour réduire la consommation d'eau potable.

Nous poursuivrons dans ce sens dans tous les domaines pour véritablement réduire notre «facture énergétique».

Bonne humeur ensuite puisqu'après les représentations de la Comédie Lévisienne, la sortie de printemps du club des jeunes d'Autrefois, la fête de l'école et autres manifestations pour tous, grands et petits, c'est à l'occasion de la fête Nationale du 14 juillet que rendez-vous vous est donné le 13 juillet au soir autour d'un buffet campagnard suivi du traditionnel feu d'artifice.

Pendant ce temps se prépare déjà dans l'ombre, et pour notre plus grand plaisir, un programme chargé pour la rentrée avec quelques temps forts comme la course des Rondes de Lévis, qui sans tout dévoiler sera encore plus ardue que l'an passé, et la fête de l'automne le 19 septembre prochain sur le thème plus qu'alléchant de la gourmandise.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très agréable été.

Votre Maire

Anne GRIGNON

## La lévisienne du mois : Fiona Malige au «Parlement des enfants» le 13 juin 2009

Après avoir été sélectionnée par l'Inspection Académique, la classe de CM2 de l'Ecole des Sources a désigné Fiona Malige pour la représenter, samedi 13 juin 2009, au 15ème parlement des enfants.

Le Parlement des enfants réunit chaque année, depuis 1994, 577 enfants élus pour représenter l'ensemble des circonscriptions législatives de métropole et d'outre-mer. Fiona et 576 autres enfants de CM2 venant de toutes les régions de France ont pris ce jour là l'habit d'un député. Fiona a pris la place n° 392, celle du député de notre circonscription, Yves Vandewalle.

Cette journée fut le résultat d'un long travail mené par les 25 élèves de la classe de Michel Lalande tout au long du 1er semestre 2009. Il y eut tout d'abord la visite de l'assemblée nationale le vendredi 29 mai 2009 par tous les élèves de la classe. Ensuite il fut proposé aux élèves de découvrir la fonction de législateur, de rédiger une proposition de loi et d'apprendre ce qu'est le débat démocratique.

Deux thèmes avaient été retenus au niveau national, en accord avec le Ministère de l'Education Nationale :

- la place et le rôle des médias et des nouvelles technologies de l'information et de la communication dans la société ;

- la lutte contre toutes les formes de discrimination.

9 élèves de CM2 se sont portés volontaires pour travailler sur un des projets de lois qui leur étaient proposés. Ils ont soumis leur travail au vote de leurs camarades. Le projet défendu par Fiona et pour lequel elle a bataillé, « visant à lutter contre l'illettrisme par le biais des médias et des NTIC (Nouvelles technologies de l'Information et de la Communication) » a remporté les suffrages de sa classe (vote à bulletin secret). Fiona a été naturellement désignée pour représenter l'école des Sources au Parlement des Enfants. Arnaud Pasquier a été élu suppléant.

La journée du 13 juin a démarré très fort pour Fiona. Ce fut tout d'abord sa première grande virée à moto avec Jean-Luc, son père, jusqu'au Palais Bourbon. C'est la première fois que Fiona faisait autre chose qu'un «petit tour de moto» dans Lévis Saint Nom. A l'arrivée, que du beau monde pour l'accueillir. Excusez du peu : Bernard Accoyer, Président de l'assemblée (voir photo page 2), Yves Vandewalle, député. Plus tard Fiona a côtoyé Xavier Darcos, alors Ministre de l'Education Nationale.



*Après, tout s'est enchaîné rapidement*

*9h30 : arrivée au palais Bourbon*

*9h45 : première visite du palais et des jardins*

*10h30 : réunion des délégués en commission*

*12h : buffet servi à l'hôtel de Lassay et promenade dans le jardin des 4 Colonnes (bonbons et glaces à volonté, c'est bien d'être député)*

*13h45 : séance photos, haie d'honneur de la Garde Républicaine au son des roulements de tambours (je ne vous dis pas)*

*14h30 : débat public et vote dans l'hémicycle*

*16h : fin de la séance publique*

*16h : remise d'un souvenir (sac de l'assemblée, mallette surprise et livre « Marianne et les mystères de l'assemblée »)*

*Un dernier rafraîchissement avec Jean-Luc au bar des députés - pendant qu'on y est, on en profite -, puis retour sur Lévis, à moto.*

(suite en page 2)



Jean-Luc et Fiona Malige avec Bernard Accoyer

## Fiona au «parlement des enfants» (suite)

Le travail en commission a porté sur chacun des 3 projets, présélectionnés parmi les propositions de loi retenues par les jurys académiques, qui allaient être débattus en séance plénière et mis aux voix des « enfants députés » l'après midi. Il y avait, par commission, une vingtaine d'enfants encadrés par un Président de Commission et un Député (un vrai !).

L'après-midi, l'hémicycle fut le témoin de l'expression démocratique par excellence. Les 3 projets de lois étaient présentés. Fiona, assise à la place n° 392, avait à sa disposition 3 boutons pour exprimer son vote : le bouton pour, le bouton contre et le bouton abstention. Fiona a voté pour la proposition de loi visant à installer des casiers à code dans les CHRS (centres d'hébergement et de réinsertion sociale) et qui a été adoptée, sous la présidence de M. Bernard Accoyer, président de l'Assemblée nationale, par 358 voix sur 577.

Cette loi présentée par les élèves de la classe de CM2 de l'école élémentaire de Folelli, en Haute Corse, devrait être reprise, comme c'est l'usage, par le député de la circonscription, qui la déposera

en son nom personnel sur le Bureau de l'Assemblée nationale. Ce texte fera alors l'objet d'une procédure d'examen comme toute autre proposition de loi.

Depuis 15 ans plusieurs lois ont été ainsi adoptées sur un travail préparatoire des enfants.

Et que faisait Jean-Luc pendant tout ce temps ? Comme tous les parents, il a suivi les débats pour moitié sur un écran de télévision géant et dans l'hémicycle.

Rentrée sur Lévis, Fiona, en bon député qui se respecte, a offert à son suppléant Amaud Pasquier le livre «Marianne et les mystères de l'assemblée». Le lundi, elle retrouvait ses camarades de classe à qui elle a fait partager ses souvenirs.

*Le député Yves Vandewalle s'est rendu à l'Ecole des Sources et a répondu aux multiples questions sur son rôle de député, sur les lois qu'il a déposées et naturellement ... sur la façon dont il conciliait sa vie de député et sa vie de famille. Comme quoi les questions des enfants sont toujours pertinentes !*



## Travaux



### Ravalement des façades de l'église paroissiale

Les travaux de ravalement des façades de l'église se terminent. Il est dès à présent possible d'admirer le merveilleux travail de rejointoiement des parements externes, à pierres vues, à l'aide d'enduit traditionnel à base de chaux naturelle et sable dans une finition brossée. Un détour de promenade par l'église s'impose.



### Sente du Moulin Neuf

Les travaux d'aménagement de la sente sont terminés. La pose de traverses bois sur les 200 mètres de sa partie très pentue rend la sente du Moulin Neuf accessible à tous. Attention cependant au dénivelé qui reste important. Les travaux ont bénéficié d'une subvention du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse.

## Les dossiers du conseil : assainissement non Collectif

### Rappel

Le premier réseau d'assainissement communal a été construit au début des années 1980 pour desservir la partie la plus peuplée du territoire. Les eaux usées d'Yvette, de Mauregard et du Bois saint Pierre sont collectées par gravité et traitées, depuis 1995, par la station d'épuration intercommunale située à Yvette.

Des travaux ont été réalisés en 2003 et 2004 pour assurer l'assainissement des hameaux en utilisant une technique novatrice dite d'assainissement sous-pression à fonctionnement aléatoire. Cette technique a permis de s'affranchir des distances et des contraintes du relief et de raccorder les hameaux à la station d'épuration intercommunale. Ainsi la desserte des hameaux de Girouard, la Reine-

rie, la Providerie, la Recette, le Pommeret et la RD 58 a-t-elle pu être réalisée. Un complément de travaux conduits en 2007 a étendu le réseau collectif aux rues de la Porte Dorée et de la Gripière.

### Quelques exceptions

Pour des raisons techniques quelques propriétés n'ont pu être raccordées au réseau collectif.

La loi sur l'eau et les milieux aquatiques du 30 décembre 2006 dispose que les communes sont compétentes en matière d'assainissement des eaux usées

En matière d'assainissement non collectif, elle établit deux catégories de compétences, les missions obligatoires (le contrôle des installations) et les missions facultatives (à la demande du propriétaire : l'entretien des ins-

tallations, les travaux de réalisation et de réhabilitation des installations d'assainissement non collectif, le traitement des matières de vidanges des installations d'assainissement non collectif).

### Création d'un Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

Par délibération du 25 novembre 2005 le Conseil Municipal a décidé de créer le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC). Pour prendre en compte les modifications législatives et le nouveau mode de gestion envisagé, un nouveau règlement a été voté en conseil municipal du 28 mai dernier. Il détermine

- les relations entre les usagers du service public d'assainissement non collectif et l'exploitant du service

- fixe ou en rappelle les droits et obligations de chacun en ce qui concerne notamment les conditions d'accès aux ouvrages, leur conception, leur réalisation, leur contrôle, leur fonctionnement, leur entretien ,

- les conditions de paiement de la redevance d'assainissement non collectif

- les dispositions d'application de ce règlement.

Montant des redevances de l'assainissement non collectif

- contrôle des installations neuves : 135 € HT soit 161,40 € TTC

- diagnostic des installations existantes : 100 € HT soit 119,6 € TTC

- contrôle de bon fonctionnement des installations existantes : 80 € HT soit 95,70 € TTC

## Résumé des réunions du conseil municipal

### Conseil municipal du 28 mai 2009

#### Contrat d'assurance Groupama

Le maire est autorisé à signer les avenants.

#### Information

Le Conseil Municipal est informé de l'arrêté préfectoral du 7 avril 2009 autorisant la société Domaine d'Orphée à exploiter une pension pour chiens et chats sur la commune des Essarts le roi - Route de Dampierre.

#### Fête de l'Ecole

Les termes de la convention relative à l'organisation de la fête de l'école entre la commu-

ne, le directeur de l'école des Sources et le Président de l'association « La Récér » sont approuvés.

#### Ecole numérique rurale

Une convention relative à l'Ecole Numérique Rurale sera signée entre la commune et l'Inspection Académique des Yvelines,

#### Décision budgétaire modificative

La décision budgétaire modificative n°1 est adoptée.

#### Restructuration de l'Ecole des Sources

Le maire signera et déposera le permis de

construire pour les travaux de restructuration et d'adaptation à l'Ecole des sources.

#### Règlement du SPANC

Le Conseil Municipal approuve le règlement du SPANC et les termes de la convention avec le SIAHVV portant sur le contrôle de l'assainissement non collectif. Il autorise le maire à signer ladite convention.

#### Décisions prises par le maire

- contentieux Association Syndicale Libre «La Reinerie» c/ commune de Lévis Saint Nom

- Aménagement de la sente rurale n°10 dite

sente du Moulin Neuf : marché passé avec l'entreprise Jardin Espaces Verts pour un montant de 6 580 euros HT (subventionné à hauteur de 80 % par le parc naturel régional).

#### Questions diverses

Le projet de pédibus est présenté au Conseil. Un rapprochement entre Lévis Saint Nom et la commune de La Bastide de Lévis est évoqué.





## A l'école des Sources

La rentrée aura lieu le jeudi 3 septembre à 9 H.

La cantine ouvrira le même jour. Il n'y aura pas d'école le samedi matin. Les horaires seront, du lundi au vendredi, 9h à 12h et 13h30 à 16h30.

60H de cours de soutien (par enseignant) pour les élèves en difficulté seront répartis sur l'année scolaire. Le Conseil des maîtres de Lévis Saint Nom a soumis une proposition de calendrier à l'inspection de l'Education nationale. Cette proposition sera ensuite présentée pour approbation à la mairie et aux parents.

## Au C.E.S. des Essarts

Collège les Molières - 24 rue des Molières - 78690

Les Essarts Le Roi - Tél : 01.30.88.98.24, Fax : 01.30.88.98.33 - Principale : Mme Arnoux

Site internet : <http://www.ac-versailles.fr/etabliss/clgmolières-les-essarts/>

Madame la Principale informe les parents d'élèves du collège « les Molières » des Essarts le Roi que la rentrée 2009 aura lieu **les 2 et 3 septembre**.

### Mercredi 2 septembre

8h30 - 12h Classes de 6ème  
9h30 - 12h Classes de 5ème

### Jeudi 3 septembre

8h30 - 11h30 Classes de 4ème  
9h30 - 11h30 Classes de 3ème

Les listes d'élèves seront affichées dans la cour une demi-heure avant la rentrée de chaque niveau. Les élèves recevront, ce jour là, toutes les informations concernant l'année scolaire 2009-2010. Il leur sera remis livres, liste de fournitures complémentaires, carnets de correspondance et emplois du temps.

Les cours commenceront normalement pour tous les élèves **le vendredi 04 septembre** en fonction de leur emploi du temps. La cantine sera assurée à partir du vendredi 04 septembre.

## Travaux à l'Ecole des Sources

Des travaux de restructuration et d'adaptation à l'Ecole des Sources vont être entrepris avec

- la création d'un nouveau bâtiment à l'école maternelle,
  - la création d'un préau à l'école élémentaire,
  - la création d'une liaison verticale assurant l'accessibilité entre les deux écoles élémentaire (restaurant scolaire) et maternelle.
  - La création d'un WC mixte handicapé en maternelle,
- Ces travaux rendront nécessaires des adaptations dans les locaux existants de l'école maternelle.

L'estimation prévisionnelle de l'opération a été fixée à 431 866,30 euros HT (373 981,30 euros HT pour les travaux et 57 885 € pour les études). Le montant des subventions devrait s'élever à près de 80 % du coût total (travaux et études).



## Avez-vous vu le Pédibus ?

Le 16 juin, 17 enfants ont participé à la semaine test du Pédibus. Vous les avez peut-être aperçus, accompagnés de parents en gilet jaune, empruntant un chemin depuis l'angle de la route des Chênes/rue de la Fougeraie jusqu'à l'école.



17 enfants étaient inscrits pour la semaine test encadrés par 6 parents « accompagnateurs ».

Un premier bilan.

La semaine nous a permis de valider l'itinéraire, les horaires et de pouvoir tester le trajet même par temps de pluie.

Avis des parents : une vraie satisfaction d'aller à l'école sans prendre la voiture pour les parents, une expérience conviviale et un échange de service utile.

Paroles d'enfants : « Parler avec mes potes avant l'école, c'est trop top ». « C'est sympa de faire le chemin avec les copains ».

### Le Pédibus, l'année prochaine ?

En début d'année scolaire prochaine, chaque famille recevra une fiche d'inscription pour une des deux lignes prévues :

- ligne 1 : départ secteur Bois de Mauregard

- ligne 2 : secteur route de Maison Blanche.

Pour que cela fonctionne et dure, il faut des enfants bien sûr mais aussi et surtout des parents, grands-parents, grands frères ou grandes sœurs accompagnateurs. La charge d'encadrement devrait être limitée à un accompagnement par famille tous les quinze jours.

Alors en Septembre, Marchons ensemble vers l'école !

## Les Petits Câlins

Le Centre de Loisirs « les Petits Câlins », géré par la Caisse des Ecoles, accueille les enfants scolarisés de 3 à 13 ans, le matin et le soir en accueil péri scolaire à partir du jeudi 3 septembre 2009, les mercredis et les vacances scolaires, en journée ou demi journée avec ou sans repas.

Pour les vacances, un calendrier d'ouverture a été établi :

le Centre est ouvert tous les mercredis en période scolaire, du 2 septembre 2009 au 30 juin 2010 inclus ;

il fonctionnera également toutes les vacances de la Toussaint, la première semaine des vacances de Février, la première semaine des vacances d'avril, du 5 au 23 juillet et du 23 août au 1er septembre 2010 inclus.

Le Centre de Loisirs est fermé à Noël,



la deuxième semaine de février, la deuxième semaine d'avril et du 24 juillet au 22 août 2010.

Un jour de grève d'enseignants ou de réunion pédagogique, le Centre fonctionne comme d'habitude, en accueil péri scolaire. A partir de 25 % d'enseignants grévistes, un service d'accueil est mis en place par la mairie : inscription obligatoire avant.

### Renseignements pratiques :

Cotisation annuelle familiale : 20€

Accueil des enfants à partir de 7h30

## Carte de transport scolaire Optile ou Imagine «R»

Soucieux de réduire le coût restant à la charge des familles, le Département des Yvelines verse une aide financière aux transporteurs, en Ile de France, pour les cartes :

- Imagine R scolaire (valable sur lignes régulières et réseau ferré SNCF/RATP),
  - OPTILE (valable sur les lignes régulières),
  - ASR (Abonnement Scolaire Réglementé) - valable sur le réseau ferré SNCF/RATP),
- La carte Optile permet d'emprunter, chaque jour scolaire, le car de son domicile à son collège. Elle est valable pour un aller et un retour par jour scolaire.

### Renseignements :

[http://www.optile.com/pdf/2010\\_OPTILES-COLAIRE\\_FORMULAIRE.pdf](http://www.optile.com/pdf/2010_OPTILES-COLAIRE_FORMULAIRE.pdf)

La Carte Imagine «R» est la carte des jeunes de moins de 26 ans collégiens, lycéens, étudiants des filières reconnues par l'Education nationale. Elle permet de se déplacer de façon illimitée en semaine sur tout ou partie du réseau de transports publics d'Ile de France selon le nombre de zones choisies, et le week-end et les jours fériés et pendant les vacances scolaires sur l'ensemble de ce réseau.

Renseignements : <http://www.imagine-r.com/>

et jusqu'à 19h (préciser vos horaires à l'inscription). Les journées, accueil jusqu'à 9h30 et départ à partir de 16h30 après le goûter.

Facturation par la Mairie tous les deux mois pour l'accueil péri scolaire, avec possibilité de changer de forfait le 20 du mois précédent ;

Paiement d'avance pour les journées : inscriptions au plus tard le 20 du mois précédent, et suivant le calendrier établi chaque année.

La fête annuelle du Centre de Loisirs est la Fête du Printemps. Les enfants des écoles se sont retrouvés ce jour-là avec l'association La Récré, autour de moments festifs : exposition de dessins, spectacle, défilé costumé, jeux, bonhomme hiver brûlé ...

Rendez-vous donc pour ce moment important. En attendant, bonne rentrée à tous.

Caroline RIMBAULT, la Directrice.

## Protection Maternelle Infantile de Rambouillet

Contactez l'Espace Territorial d'Action Sociale et Médico Sociale de Rambouillet, 26 rue Pasteur à Rambouillet. Tél. : 01.34.83.69.00 ; Fax : 01.34.83.81.76

## Les assistantes maternelles

Mme BILLAUDEL Nadine - 71, route d'Yvette - Tél. : 01.34.61.38.30

Mme DELLACA-MINOT Agnès - 9, rue de la Gripière - Tél. : 01.34.61.80.27

Mme DELLACA-MINOT Evelyne - 18, route d'Yvette - Tél. : 01.34.61.00.65

Mme DENOST Véronique - 12, rue de la Gripière - Tél. : 01.34.61.60.93

Mme DESTEFANIS Marie-Thérèse - 6, bis rue des Chênes - Tél. : 01.39.38.66.02

Mme LIGER Laurence - 76, route d'Yvette - Tél. : 01.34.61.13.96

Mme MAIA Gracinda - 2 ter, rue de la Porte Dorée - Tél. : 01.34.61.38.48

Mme MULLER Michelle - 8, rue de la Gripière - Tél. : 01.34.61.14.58

Mme XAVIER Maria - 68, route de Maison Blanche - Tél. : 01.34.61.41.07

## Agenda

### Juillet

**Lundi 13** : Fête Nationale (Comité des Fêtes)

### Aout

**Mercredi 19 au 6 septembre** : Tournoi de tennis (TCL)

### Septembre

**Samedi 05** : Forum des Associations

**Dimanche 6** : 2ème Ronde de lévis

**Dimanche 6** : Finale du tournoi de tennis (TCL)

**Samedi 19** : Fête de lévis (Comité des Fêtes)

**Dimanche 20** : Journée du Patrimoine

### Octobre

**Vendredi 30** : 21 heures, « Le noir te va si bien » de Jean Marsan » (TBL)

**Samedi 31** : 21 heures, « Le noir te va si bien » de Jean Marsan » (TBL)

Novembre

**Dimanche 01** : 15 heures, « Le noir te va si bien » de Jean Marsan » (TBL)

**Vendredi 06** : 21 heures, « Le noir te va si bien » de Jean Marsan » (TBL)

**Samedi 07** : 21 heures, « Le noir te va si bien » de Jean Marsan » (TBL)

**Dimanche 08** : 15 heures, « Le noir te va si bien » de Jean Marsan » (TBL)

## Canicule

Vous résidez à domicile et :

- Vous avez 65 ans et plus  
- ou vous avez plus de 60 ans et avez été reconnu inapte au travail

- ou vous êtes un adulte handicapé bénéficiant de l'un des avantages prévus au titre IV du livre II du code de l'action sociale et des familles (AAH, ACTP, carte d'invalidité, reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé), ou d'une pension d'invalidité servie au titre d'un régime de base de la sécurité sociale ou du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre.

Vous avez la possibilité de vous faire recenser en mairie. Vous serez alors inscrit sur un registre qui permettra aux

services sociaux et sanitaires d'intervenir en cas de déclenchement d'un plan d'alerte et d'urgence (canicule ...).

Cette démarche d'inscription est facultative et peut être faite sur déclaration de la personne concernée, ou de son représentant légal, soit par écrit, soit à l'aide d'un formulaire mis à disposition en mairie, soit sur appel téléphonique soit par courrier électronique. L'inscription peut être également faite par un tiers (personne physique ou morale) par écrit.

La personne inscrite au registre, ou son représentant légal, dispose d'un droit d'accès et de modification des renseignements qui le/la concerne.

## Allocation de rentrée scolaire

Si vous êtes déjà allocataire de la CAF, vous n'avez pas de démarche à effectuer, vous devez simplement avoir déclaré vos revenus 2007. Si vous n'êtes pas allocataire de la CAF, vous devez remplir un dossier que vous pouvez télécharger et imprimer sur le site [www.caf.fr/wps/portal/](http://www.caf.fr/wps/portal/)

L'allocation de rentrée scolaire vous est versée automatiquement fin août pour les enfants âgés de 6 à 16 ans. Pour ceux âgés de 16 à 18 ans, le versement intervient dès que vous aurez renvoyé la déclaration de situation justifiant de leur scolarité ou de leur apprentissage.

## Pandémie grippale

Le gouvernement a mis en ligne plusieurs sites qui traitent de la pandémie grippale. Parmi ceux-ci un a retenu notre attention parce qu'il traite de façon pédagogique des règles élémentaires d'hygiène. Sa conception est telle qu'il est accessible aux enfants.

Les principaux modes de transmission du virus sont abordés ainsi que les règles d'hygiène essentielles qu'il faut apprendre à tout enfant. Parmi celles-ci :

Le mouchage, avec les bonnes manières d'autrefois ;

Le lavage de mains, geste essentiel de protection ;

Le nettoyage des objets et des surfaces salis par la toux ou les postillons ;

Le traitement des déchets à éliminer avec le plus grand soin ;

La limitation des contacts physiques, voire la réduction des activités si nécessaire ;

Le port de masques (masques anti-projections et masque de protection).

Leur respect sera très important en situation de pandémie. Elles peuvent être utiles dès aujourd'hui en cas de grippe saisonnière.

[www.pandemie-grippale.gouv.fr/monquotidienpandemie/](http://www.pandemie-grippale.gouv.fr/monquotidienpandemie/)

## Site Internet

Le nouveau site de la commune sera opérationnel le 1er décembre.

L'équipe de la com info recherche ceux d'entre-vous qui, par compétences, intérêt ou désir de contribuer à la vie communale, seraient intéressés à participer à une expérience et rejoindre l'équipe actuelle.

Si tel était le cas faites vous connaître auprès de l'équipe de la ComInfo

(tél : 06 16 31 02 91 ou en mairie au 01 34 61 82 05)

*PS : la personne qui s'est déjà fait connaître et qui devait être rappelée par Patrice Legay peut laisser son numéro de téléphone en mairie.*

## Vos petites annonces

**Internet et gestion de l'ordinateur** : Vous avez certainement déjà «ramer» face à un ordinateur rebelle. J'ai du temps libre et je peux vous aider à mieux vous servir de cet outil moderne.

Contactez-moi, n'hésitez pas, tout ceci est bien sûr bénévole, avec uniquement comme salaire votre amitié et vos remerciements.

Martial Goussard

Tél. : 01 34 61 44 71 ou 06 30 97 61 74

## Etats civils

### Naissances

Noémie Julia KLEIN née le 17 mai 2009

Elisa DA SILVA née le 22 mai 2009

Lucie PUJADAS née le 6 juin 2009

### Décès

SAINT-DENIS épouse DUROT Yvette

décédée le 23 mai 2009

## Le coin du jardinier



Le jardin, pour certains, est un endroit propice pour trouver le calme et la sérénité et surtout oublier les soucis de plus en plus évidents de la vie quotidienne. Pour ceux-ci, il est doux de profiter des belles journées d'été et des douces soirées, entouré de la beauté et du parfum de la nature qui nous entoure.

Mais si vous disposez d'un peu de temps et de courage vous pourriez aussi réaliser quelques travaux comme par exemple le semis des bisannuelles telles des pavots, giroflées, digitales, delphiniums, myosotis, pensées, campanules.

Ces plantes après un repiquage éventuel en septembre seront du plus bel effet dans votre jardin au printemps prochain.

Vous pourriez également semer quelques vivaces comme les ancolies ou les roses trémières. Celles-ci fleuriront encore plus tard l'année prochaine. N'oublions pas que le jardinage est en permanence une anticipation sur le futur.

Avec un avantage immédiat, vous pratiquerez le binage destiné à briser la croûte de terre et le sarclage qui a pour but d'éliminer les mauvaises herbes. En une opération vous bénéficiez de deux avantages importants. En effet cette croûte protège les sols contre un dessèchement intensif par capillarité et briser cette partie superficielle apporte une économie d'eau conséquente.

Pailler les massifs est aussi une bonne opportunité pour conserver l'humidité aux pieds des plantes et limiter aussi les repousses de mauvaises herbes.

Enlever les fleurs fanées des rosiers ou autres plantes à fleurs vous permettra d'obtenir une nouvelle floraison belle et abondante.

Par mesure de précaution il serait préférable de fixer les dahlias, les glaieuls ou roses trémières qui craignent plus particulièrement les rafales de vent et de palisser les plantes grimpances.

Surtout, il faut arroser les plantes et les fleurs surtout en cas de fortes chaleurs. Rappelons qu'il est préférable de réaliser ces apports d'eau, de préférence le soir, pour éviter les écarts de température entre l'eau et la plante. Cela offrira également aux végétaux l'avantage de profiter d'une nuit entière pour profiter de la fraîcheur.

Pour le gazon, il sera nécessaire d'espacer les tontes et de garder une hauteur suffisante pour qu'il garde sa fraîcheur. Il peut être souvent nécessaire d'enlever les plantes, coupées mais non détruites par la tondeuse, comme le plantain, la renoué et le pissenlit qui envahissent souvent les pelouses en ce moment. Dans ce cas, il s'agit de bien éliminer les racines avec un outil tranchant.

Quant à l'intérieur de la maison il faudra surtout apporter l'eau nécessaire et faire attention à la chaleur. Pour cela il s'agira surtout d'arroser régulièrement, brumiser les plantes qui apprécient l'humidité comme les orchidées et de protéger le vitrage des vérandas exposées au soleil pour éviter une chaleur excessive (rideau par exemple).

Bon été à tous

## Mairie de Lévis Saint Nom

Place Yvon Esnault 78320 Lévis Saint Nom

Tel : 01 34 61 82 05 - Fax : 01 34 61 49 94 - Site : [www.levis-saint-nom.fr](http://www.levis-saint-nom.fr)

E-mail : [levis.mairie@wanadoo.fr](mailto:levis.mairie@wanadoo.fr)



## Horaires d'ouverture

Ouvert tous les matins du 3 juillet au 2 septembre de 8 h 30 à 12 h

Fermé tous les samedis du 11 juillet au 22 août inclus

Ouvert le samedi 29 août de 10 h à 12 h



La Comédie Lévisienne tient à remercier tous les Lévisiens venus les soutenir lors de leur spectacle «Les Copines», donné les 5, 6 et 7 juin. La comédie a rencontré un franc succès et la formule « Cabaret » a remporté tous les suffrages. Rendez-vous en 2010 avec une nouvelle pièce. Si certains d'entre vous sentent vibrer la fibre théâtrale, ils sont les bienvenus au sein de notre troupe. Nous répétons tous les mercredis. Pour tout renseignement : 06 07 24 93 66

F2L a apporté sa participation à la fête de la musique en proposant le concert de fin d'année des élèves de piano. Nous avons pour l'occasion, eu le plaisir d'entendre aussi les élèves de l'école de Voisins le Bretonneux.

Les « duos de F2L » ont clôturé comme chaque année la saison des manifestations de F2L. F2L tient à encourager et à remercier chaleureusement les danseurs et les pianistes pour leur implication dans ces activités artistiques mais aussi de nous faire participer à leur réussite et à leur bonheur.

Les inscriptions aux cours de danse, de piano, de stretching reprendront dès septembre. Renseignements au 06 85 85 23 76

L'équipe F2L vous souhaite de bonnes vacances et vous retrouvera avec plaisir à la rentrée.



## Association Paroissiale des Trois Clochers

À la rentrée prochaine, le catéchisme se fera sur Lévis. Les parents concernés en 2008/2009 ont commencé à y réfléchir avec l'aide du père Christian, prêtre sur la paroisse des Trois Clochers, dont Lévis St Nom fait partie.

Pour plus d'information ou pour inscrire votre ou vos enfants, vous pouvez contacter : Christine MAISONOBE au 01 34 61 92 96 ou Hélène LEMERLE au 01 39 38 90 98.

Nous serons aussi présents au Forum des associations de Lévis en septembre.



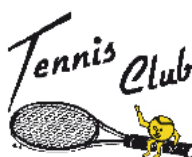
## Les jeunes d'Autrefois

Le vendredi 19 juin 2009 s'est effectuée la sortie de printemps du club : promenade en Normandie, avec visite du Louviers et des environs, promenade qui nous a permis d'admirer les maisons anciennes à pans de bois sur les bords de l'Eure, suivie d'une visite à cette très grande église de Louviers de style gothique flamboyant, en très mauvais état d'ailleurs. Ensuite un bon déjeuner, puis visite d'une faïencerie à Igoville, enfin visite du Moulin Amour (datant du XIXème siècle à Saint-Ouen-de-Pontcheuil, dernier survivant des moulins à auget de la vallée de l'Oïson.

Le beau temps était avec nous, ce qui est toujours un plus pour ce genre de sortie.

Votre prochaine réunion aura lieu comme d'habitude à la petite salle le jeudi 20 août prochain.. Notre grand voyage annuel aura lieu du 6 au 13 septembre inclus dans l'ouest (Maine-et-Loire, Vendée, Loire Atlantique) avec au programme la Cinescénie du Puy-du-Fou, l'Ecole de cavalerie de Saumur, la croisière sur l'Indre, etc. ...

Bonnes vacances à tous



## Tennis Club

Le tournoi interne s'est achevé dimanche 28 juin sous le soleil. De nombreux adhérents et autres spectateurs ont assistés aux finales, enfants le matin, adultes l'après-midi, et ont pique-niqué sur place le midi, dans une excellente ambiance, détendue et sympathique. La remise des trophées s'est déroulée vers 18h30, lors du traditionnel pot de fin de saison.

Le palmarès est le suivant :

Vainqueur du tournoi de mini-tennis : Adrien Orain

Vainqueur du tournoi initiation 1° niveau : Tom Zerman

9/10 ans : Pierre Accaoui bat Vincent Lemerte 5/3 5/2

11/12 ans : finale triangulaire 1° Nicolas Dupuis, 2° Mathieu Genin, 3° Edouard Chanteraud

13/14 ans : Corentin Le Roux

(à noter que les 13/14 ans ont aussi participé au tournoi adulte)

Femmes : Stéphanie Flandin (15/5) bat Manuela Le Borgne (15/5) 3/6 6/3 6/3

Hommes : Pascal Jousse (30/3) bat Yves Gilbert (30/3) 4/6 6/2 6/2

Les cours, dont 2 viennent d'être repeints, restent accessibles tout l'été. Une cotisation « demi-saison » permet de jouer pendant les vacances, soit pour ceux qui ne disposent ni du temps ni de l'envie de jouer toute l'année, soit pour des membres de vos familles ou amis qui séjournent à Lévis pendant leurs congés. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de M. Dormois (01 34 61 04 42) ou E. Flandin (01 34 61 73 47) ou mettez un mail via le site.

Notre prochain rendez-vous est le tournoi open, qui démarre le 19 août, finale le 6 septembre. Pour vous inscrire : [schardon@orange.fr](mailto:schardon@orange.fr).

Site du TCL : <http://www.club.fft.fr/tc-levis/>



## L'année scolaire s'est achevée le 27 juin sur la fête de l'école, inondée de soleil.

Ce sont plus de cent familles, enfants, parents, grands-parents ou amis qui ont participé tout au long de la journée aux festivités.

Le matin, ce furent des chants en chorale, la remise des prix par Mme Le Maire, quelques mots pour ceux ou celles qui quittent l'école cette année, avant de se retrouver tous pour le BBQ du midi.

L'après-midi, pas de temps mort entre les spectacles des enfants, la kermesse, l'harmonie, puis le BBQ du soir avec la découverte de jeunes talents Lévisiens du groupe Sens Interdit, avant que les talents confirmés du groupe Lé vibrations nous fassent chanter et danser.

Merci à tous les bénévoles et au personnel communal grâce à qui, comme chaque année, cette fête peut avoir lieu.

Merci à l'Harmonie et à tous les musiciens pour tous ces moments de plaisir

Merci enfin aux instits pour leur dévouement et leur gentillesse, tout au long de l'année.



La Récré



La fête de l'école samedi 27 juin



## L'AMICALE

Notre sortie du 6 juin

Les deux principaux centres d'intérêt de l'Association sont les cadres culturels et naturels de Lévis. Nos sorties de cette année avaient pour but la visite de villes ou sites historiques d'Ile de France (Milly la Forêt, Conflans Sainte Honorine, Poissy, Etampes).

Nous avons attendu la belle saison (comme on dit) pour nous intéresser au cadre naturel en allant, sous la pluie, à la découverte de jardins remarquables.

Il n'a pas été nécessaire d'aller bien loin pour rendre visite, au Perray, à Madame Sonja Gauron qui nous a fait découvrir dans ses jardins de nombreuses plantes et donné de moult informations à leur sujet.

Après un copieux déjeuner aux Bréviaires « Chez Coco », le temps beaucoup plus clément nous a permis de flâner dans les jardins de Monsieur Rudkin au Mesnil et de nous attarder dans son beau jardin médiéval, longé par le chemin de Bellepanne.

Lors de nos sorties nous pratiquons le co-voiturage et, comme les destinations de cette journée étaient très proches, nous avons émis fort peu de CO2 !

Il reste de nombreuses sorties envisageables mais il faudra maintenant attendre la rentrée.

Bonnes vacances d'été à toutes et à tous.



## UFC Que Choisir

### TNT et Internet Haut Débit : Tout n'est pas perdu

#### Réception de la TNT :

Vous êtes nombreux à ne pas recevoir correctement la télévision à l'aide de l'antenne extérieure dite « râteau ».

Vous avez donc décidé de passer par satellite et fait poser une installation pour la réception grâce à une parabole.

Si vous vous êtes contenté des 6 chaînes classiques (TF1, Fr2, Fr3, Canal+, Fr5/Arte, M6) en réception dite « analogique », votre antenne est dirigée pratiquement plein SUD (190° sur une boussole), sur le satellite AB 3 de la société EUTELSAT S.A.

#### Vous vous inquiétez avec la suppression de ce mode de transmission et le passage en numérique :

- 1) Dois-je passer sur Canal Sat ou TNTSat (sa petite sœur) et faire orienter ma parabole vers un autre satellite situé au Sud Est (158°)?
- 2) Mais pourrais-je faire cette réorientation facilement ou devrais-je entamer des travaux ?
- 3) Si non, pourrais-je continuer à recevoir la télé ?

#### Les réponses sont NON – NON – OUI,

grâce à la Société EUTELSAT (\*) qui a décidé d'offrir les chaînes TNT, sur ce même satellite AB 3, sous le nom de FRANSAT. Donc, sans rien bouger, sans travaux, en achetant un pack « FRANSAT » composé d'un démodulateur numérique et d'une carte d'accès, de le mettre à la place de votre démodulateur actuel, et vous recevrez les 18 chaînes de télévision en numérique.

Les packs FRANSAT sont disponibles dans les points de vente (spécialistes de proximité et antennistes, rayons des grandes surfaces, bricolage, spécialisées électronique grand public et alimentaires et par Internet chez GEOSAT).

#### Internet haut débit :

La modification des lignes téléphoniques permettant de recevoir Internet en haut débit, à Lévis Saint Nom raccordé au central du Mesnil sous le N° 01 34 61 xx xx, n'est pas pour demain.

#### Il existe malgré tout une possibilité : le satellite !

Après « ASTRA2Connect » via les sociétés « NordNet » et « Vivéole », voici EUTELSAT (\*) qui présente son offre « TOOWAY » en France (satellite situé à 166°). Le service est désormais disponible auprès de ses partenaires « Numéo » et « Sat2Way », à une vitesse de 3.6 Mbits/s avant de monter à 10 Mb/s l'année prochaine.

L'abonnement dépend du volume d'échange désiré. Pour 2.4 Go, le prix est de 29.99 €/mois (matériel acheté) ou 34.99 € (matériel loué).

\* Voir le site : <http://www.eutelsat.com/fr/home/>

